



Prêts d'été !

publié le 06/06/2019

Les élèves qui le souhaitent vont pouvoir emprunter cette année encore des livres pendant les vacances scolaires d'été.

Il suffit pour cela de se rendre au CDI **le mardi 18 juin entre 12h30 et 13h30**.

Attention ! Ceci ne sera possible que pour les élèves qui auront **d'ores et déjà rendus TOUS les documents** déjà empruntés cette année.

Naturellement, les élèves de 3ème et ceux quittant l'établissement en fin d'année ne pourront pas profiter de ce dispositif.

LES LIVRES SERONT ENSUITE A RAPPORTER LE JOUR DE LA RENTREE.

